

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20150504\_07

### Séance du 4 mai 2015

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 14

**Date de la convocation :**

25 avril 2015

**Date d'affichage :**

11 mai 2015

L'an deux mil quinze, le quatre mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Nicolas GRFFOND, Jean-Marie GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Claude PAGET (procuration à Florent SERRETTE), Nelly GIROD (procuration à Jean-Marie GIROD), Carmen VALLET.

M. Michaël FUMEY a été désigné comme secrétaire de séance.

### **Objet : Logiciel de gestion du cimetière**

M. le Maire indique que la Commune souhaite moderniser la gestion du cimetière communal avec cartographie et sécuriser les actes funéraires. Deux propositions ont été établies :

- **SIDEC** : 962 € en 2015 puis 310 € d'hébergement annuel
- **Elabor** : 779,90 € en 2015 puis 299,90 € d'hébergement annuel. Elabor propose également une assistance juridique pour 610 € qui serait utile afin d'élaborer un règlement intérieur du cimetière. Total : 1 667,88 € TTC.

Le conseil municipal décide de retenir la proposition d'Elabor, y compris l'assistance juridique.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

  
Florent SERRETTE